



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement,
du Fonds des Nations Unies pour la
population et du Bureau des Nations
Unies pour les services d'appui aux
projets**

Distr. générale
14 avril 2021

Français
Original : anglais

Session annuelle de 2021

7-11 juin 2021, New York

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Rapport annuel de la Directrice exécutive

**Fonds des Nations Unies pour la population
Rapport statistique et financier 2020
Rapport de la Directrice exécutive**

Résumé

Cet examen présente un récapitulatif des résultats financiers du FNUAP en 2020 et de sa situation financière au 31 décembre 2020. Les données fournies dans le présent rapport ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Elles sont provisoires et sujettes à un audit externe.

Malgré de solides résultats en matière de mobilisation des ressources, qui ont permis au FNUAP d'atténuer les incidences financières de la pandémie de COVID-19 et de mobiliser plus d'un milliard de dollars de ressources pour la quatrième année consécutive, le montant total brut des contributions a baissé de 7,5 % en 2020 pour s'établir à 1 267,7 millions de dollars (contre 1 370,2 millions en 2019).

Le montant des contributions reçues au titre des ressources ordinaires a augmenté de 11,6 % en 2020 pour atteindre 416,8 millions de dollars (373,5 millions en 2019), leur niveau le plus élevé depuis 2014. Le montant brut des contributions reçues au titre des autres ressources a, quant à lui, diminué de 14,6 % et s'élevait à 850,9 millions de dollars (996,7 millions en 2019). Cette baisse concerne la plupart des sources de financement, à l'exception des contributions reçues par le biais du fonds de financement commun des Nations Unies et des transferts interorganisations, qui restent les principales sources des autres ressources pour la troisième année consécutive.

Les charges de 2020 ont augmenté de 8,7 % pour atteindre 1 228,1 millions de dollars (contre 1 130,2 millions en 2019), principalement en raison de la mise en œuvre d'activités relatives aux programmes visant à préserver l'accès aux services vitaux de santé sexuelle et reproductive perturbés par la pandémie de COVID-19 et à lutter contre la violence basée sur le genre, en particulier dans les pays où les besoins sont les plus élevés et où la capacité à financer les interventions est la plus faible.

Au 31 décembre 2020, le montant des réserves et des soldes des fonds du FNUAP s'élevait à 1 520,1 millions de dollars, contre 1 432,8 millions en 2019. Le solde des fonds disponibles pour le financement des programmes relevant des ressources ordinaires s'établissait, quant à lui, à 161,3 millions de dollars au 31 décembre 2020 (105,8 millions en 2019). Cette augmentation s'explique principalement par les contributions supplémentaires reçues au titre des ressources ordinaires à la fin de l'année, par une gestion financière prudente visant à assurer la continuité des opérations du FNUAP en cas d'éventuels problèmes de financement dans les années à venir et par les difficultés d'exécution des programmes et opérations prévus en raison de la pandémie. Les soldes des fonds relevant des autres ressources ont augmenté pour atteindre



1 214,0 millions de dollars au 31 décembre 2020 (1 204,7 millions en 2019), y compris 416,9 millions de dollars de contributions à recevoir et donc indisponibles pour les charges (384,3 millions en 2019).

Si le FNUAP a clôturé l'année 2020 en bonne santé financière et avec des résultats très positifs en matière de mobilisation des ressources, il reste difficile de prévoir les perspectives pour 2021 et au-delà en raison des incidences possibles de la pandémie de COVID-19 sur les ressources disponibles pour le développement et l'aide humanitaire et sur les priorités des pays donateurs. Dans ce contexte, l'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires, est essentiel pour permettre au FNUAP de soutenir ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourrait souhaiter prendre note du présent rapport.

Table des matières

I.	Introduction.....	4
II.	Ressources totales.....	4
A.	Produits.....	4
B.	Charges.....	5
C.	Réserves et soldes des fonds.....	10
D.	Budget intégré.....	11
E.	Recouvrement des coûts.....	11
III.	Ressources ordinaires.....	13
IV.	Autres ressources.....	14
V.	Encaisse et placements.....	15
VI.	Autres actifs et passifs.....	16
VII.	Conclusion.....	17

ANNEXES

Les annexes sont disponibles, en anglais uniquement, sur le [site Internet du Conseil d'administration du FNUAP](#).

Annexe 1.

Tableau 1. Résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2020

Tableau 2. État de la situation financière au 31 décembre 2020

Tableau 3. État des variations de l'actif net pour l'année terminée le 31 décembre 2020

Tableau 4. Aperçu des charges du FNUAP en 2020

Tableau 5. Charges du FNUAP en 2020, par région – Afrique de l'Est et Afrique australe

Tableau 6. Charges du FNUAP en 2020, par région – Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Tableau 7. Charges du FNUAP en 2020, par région – États arabes

Tableau 8. Charges du FNUAP en 2020, par région – Asie et Pacifique

Tableau 9. Charges du FNUAP en 2020, par région – Amérique latine et Caraïbes

Tableau 10. Charges du FNUAP en 2020, par région – Europe de l'Est et Asie centrale

Tableau 11. Charges du FNUAP en 2020, par région – activités mondiales

- Tableau 12. Charges afférentes aux programmes de pays, aux activités régionales et au budget institutionnel, par région et par pays ou territoire bénéficiaire, pour l'année terminée le 31 décembre 2020
- Tableau 13. Charges afférentes aux programmes, par bénéficiaire (pays les moins avancés et pays en développement sans littoral) – ressources ordinaires
- Tableau 14. Plan de ressources intégré, années 2018-2021
- Tableau 15. Charges afférentes au budget institutionnel, par catégorie
- Tableau 16. Ressources ordinaires – contributions d'un montant supérieur à 1 million de dollars pour 2020 et 2019
- Tableau 17. Ressources ordinaires – changements apportés aux réserves et aux soldes des fonds
- Annexe 2. Classification des pays et territoires : Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021
- Annexe 3. Bilan annuel des incidences financières de l'application de taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées

I. Introduction

1. Cet examen présente un récapitulatif des résultats financiers du FNUAP en 2020 et de sa situation financière au 31 décembre 2020. Ces informations concernent les activités financées à la fois par les ressources ordinaires et par les autres ressources. Tous les chiffres figurant dans ce document sont provisoires et sujets à un audit externe. En outre, dans la mesure où ils ont été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres partiels.
2. Le tableau 1 de l'annexe 1 présente les résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2020, ventilés entre les ressources ordinaires et les autres ressources. L'état de la situation financière au 31 décembre 2020 est présenté dans le tableau 2 de l'annexe 1. Le tableau 3 de l'annexe 1 présente l'état des variations de l'actif net pour l'année terminée le 31 décembre 2020¹.
3. Les données fournies ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception du tableau 14 de l'annexe 1 qui présente, sur une base comparable à celle du budget (comptabilité d'exercice modifiée), l'utilisation des ressources prévues dans le plan intégré d'allocation des ressources.
4. Tout au long du présent rapport, les contributions sont qualifiées de « brutes » ou de « nettes ». Les contributions brutes désignent les montants indiqués dans les accords signés avec les donateurs et constatés comme produits conformément aux conventions comptables du FNUAP, quels que soient la période d'exécution du programme correspondant et le calendrier de paiement. Les contributions nettes correspondent aux contributions brutes après déduction des montants remboursés aux donateurs, des frais de recouvrement des coûts et des provisions pour contributions à recevoir douteuses.

II. Ressources totales

A. Produits

5. Malgré de solides résultats en matière de mobilisation des ressources, qui ont permis au FNUAP d'atténuer les incidences financières de la pandémie de COVID-19 et de mobiliser plus de 1 milliard de dollars de ressources pour la quatrième année consécutive, le montant total brut des contributions a baissé de 7,5 % en 2020 pour s'établir à 1 267,7 millions de dollars (1 370,2 millions en 2019).
6. Les montants bruts des contributions des cinq dernières années sont récapitulés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1
Montant total brut des contributions pour la période 2016-2020

	En millions de dollars des États-Unis				
	2020	2019	2018	2017	2016
Ressources ordinaires	416,8	373,5	378,8	349,9	352,8
Autres ressources (montants bruts)	850,9	996,7	876,8	717,6	485,8
Montant total brut des contributions	1 267,7	1 370,2	1 255,6	1 067,5	838,6
Autres ressources, en pourcentage du montant total des contributions	67,1 %	72,7 %	69,8 %	67,2 %	57,9 %

7. Le montant des contributions reçues au titre des ressources ordinaires a augmenté de 11,6 % pour atteindre 416,8 millions de dollars (373,5 millions en 2019), leur niveau le plus élevé depuis 2014. Cette tendance positive résulte de l'augmentation du soutien accordé par plusieurs États membres, partiellement compensée par l'effet de taux de change défavorables sur les contributions de deux donateurs majeurs. La part des ressources ordinaires en pourcentage du montant total des contributions

¹ Les annexes à ce rapport sont disponibles sur le [site Internet du Conseil d'administration](#) du FNUAP.

brutes a, elle aussi, augmenté en 2020, s'établissant à 32,9 %, un résultat supérieur à l'objectif de 30 % fixé par le Pacte de financement².

8. Plus de 80 % des contributions annoncées au titre des ressources ordinaires en début d'année ont été reçues avant la fin du mois de mai 2020, offrant une plus grande flexibilité pour faire face à la COVID-19 et pour gérer l'augmentation du risque de change observée au cours des premiers mois de 2020. Il a ainsi été possible d'éviter de nouvelles pertes qui auraient pu grever le montant des ressources ordinaires disponibles pour le financement des programmes.

9. Le montant brut des contributions reçues au titre des autres ressources a reculé de 14,6 % pour s'établir à 850,9 millions de dollars (996,7 millions en 2019), principalement en raison des incidences financières de la pandémie de COVID-19 sur les pays donateurs et les pays de programme et de l'évolution des priorités de financement. Malgré cette baisse, le montant brut des contributions reçues au titre des autres ressources a dépassé de 30,9 % l'objectif de 650 millions de dollars fixé dans le plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021.

10. Bien que les ressources ordinaires représentent une part plus élevée, en pourcentage, du montant total brut des contributions en 2020, les contributions reçues au titre des autres ressources restent la composante la plus importante des produits du FNUAP, une situation très différente d'il y a dix ans à peine, où elles représentaient moins de la moitié des contributions totales. Si tous les types de soutien financier restent les bienvenus, le FNUAP tient à souligner l'importance de l'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires, pour réduire la fragmentation de la planification des programmes et des coûts de transaction et pour lui permettre de soutenir ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

11. Au début de 2021, un donateur majeur a informé le FNUAP de la diminution probable de ses futures contributions au titre des ressources ordinaires et des autres ressources. À l'heure actuelle, le FNUAP n'est pas en mesure d'évaluer avec certitude les incidences de cette réduction du financement. Il continuera de surveiller la situation en 2021 et ajustera ses prévisions de contributions dès que des informations complémentaires seront disponibles. Les répercussions de cet élément seront partiellement atténuées par la reprise du financement d'un autre État membre qui n'avait plus contribué aux ressources du FNUAP depuis 2017.

12. Le montant des autres produits a progressé de 7,7 % en 2020 pour atteindre 113,5 millions de dollars (105,4 millions en 2019), principalement en raison d'une hausse de 15,3 millions de dollars des gains de change sur les contributions à recevoir et d'une augmentation de 5,6 millions de dollars des frais de recouvrement des coûts, lesquelles sont partiellement compensées par une baisse de 7,4 millions de dollars des produits générés par le portefeuille du fonds de roulement.

B. Charges

13. Le montant total des charges a augmenté de 8,7 % en 2020, atteignant ainsi 1 228,1 millions de dollars (contre 1 130,2 millions en 2019), comme le résume le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Total des charges

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Programmes et budget institutionnel	1 205,7	1 100,4	98,2	97,4
Programmes de pays, interventions mondiales et régionales et autres activités relatives aux programmes	1 028	933,8	83,7	82,6
Budget institutionnel (montant brut)	177,7	166,6	14,5	14,8
Frais de siège	22,4	29,8	1,8	2,6
Frais de siège	22,4	29,8	1,8	2,6

² [A/74/73/Add.1](#)

Total des charges	1 228,1	1 130,2	100	100
--------------------------	----------------	----------------	------------	------------

14. Le tableau 3 ci-dessous récapitule les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel engagées par le FNUAP pour atteindre les résultats en matière de développement et les produits liés à l'efficacité et à l'efficience organisationnelles qui ont été énoncés dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources, lui-même annexé au plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021.

Tableau 3
Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources

	En millions de dollars des États-			
	Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Résultats en matière de développement	1 020,2	919,4	84,6	83,6
<i>Résultat 1</i> : Toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction.	621,4	559,7	51,5	50,9
<i>Résultat 2</i> : Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et d'exercer leurs droits en matière de reproduction.	82,9	82,9	6,9	7,5
<i>Résultat 3</i> : L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression.	239,9	190,0	19,9	17,3
<i>Résultat 4</i> : La quête du développement durable représente et prend en compte toutes les personnes, partout dans le monde.	76	86,8	6,3	7,9
Produits liés à l'efficacité et à l'efficience organisationnelles (EEO)	185,5	181	15,4	16,4
EEO 1 – Amélioration des programmes pour l'obtention de résultats	44,2	45,3	3,7	4,1
EEO 2 – Gestion optimisée des ressources	110,5	102,2	9,2	9,3
EEO 3 – Cohérence et coordination du système des Nations Unies	4,9	5,3	0,4	0,5
EEO 4 – Communication, mobilisation des ressources et partenariats	25,9	28,2	2,1	2,5
Total des charges	1 205,7	1 100,4	100	100

15. Les tendances des charges afférentes à la plupart des résultats et des produits ont subi en 2020 l'influence des initiatives volontaristes du FNUAP face à la pandémie de COVID-19, qui l'ont amené à reprogrammer des interventions, à réaffecter des ressources disponibles au titre des ressources ordinaires et des autres ressources flexibles, et de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités relatives à la COVID-19.

16. La hausse des charges afférentes aux résultats un et trois, de 61,7 millions et 49,9 millions de dollars respectivement, s'explique par la volonté du FNUAP de maintenir la prestation de services de santé sexuelle et reproductive, de protéger les agents de santé et d'atténuer les effets néfastes de la pandémie sur les femmes et les filles, compte tenu de leur vulnérabilité accrue, notamment aux incidents de violence basée sur le genre. La diminution de 10,8 millions de dollars des charges associées au résultat quatre est principalement imputable au report de projets programmés de collecte de données démographiques à grande échelle (recensements nationaux de la population et de l'habitat) du fait de la pandémie de COVID-19.

17. La répartition par région des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel est récapitulée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4
Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par région

	En millions de dollars des États-Unis			
	Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Afrique de l'Est et Afrique australe	224,1	217,2	18,6	19,8
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	191,3	173,3	15,9	15,7
États arabes	231,9	211,6	19,2	19,2
Asie et Pacifique	167,6	153	13,9	13,9
Amérique latine et Caraïbes	76,6	71,6	6,4	6,5
Europe de l'Est et Asie centrale	70,5	57,3	5,8	5,2
Activités mondiales	243,7	216,4	20,2	19,7
Total, programmes et budget institutionnel	1 205,7	1 100,4	100	100

18. Le FNUAP réaffirme son engagement à consacrer le maximum de ressources possible au soutien des activités de ses bureaux extérieurs. En 2020, 79,8 % des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, soit 962 millions de dollars, ont été engagées sur le terrain (contre 80,3 % ou 884 millions en 2019). De même, le programme UNFPA Supplies³ a fourni des produits de santé reproductive pour un montant de 107,9 millions de dollars (soit 9 % des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel) à 46 pays prioritaires présentant les besoins les plus urgents dans ce domaine (contre 82,7 millions ou 7,5 % en 2019).

19. Toutes les régions ont affiché des charges en hausse entre 2019 et 2020. Les régions des États arabes et de l'Afrique de l'Ouest et Afrique centrale ont enregistré les plus fortes augmentations, avec respectivement 20,3 millions et 18 millions de dollars. Les charges afférentes aux États arabes ont augmenté principalement en raison de l'intensification des activités relatives aux programmes au Yémen et au Soudan, notamment la fourniture de services de soins obstétricaux et néonataux d'urgence et la gestion d'espaces sûrs dans les zones de conflit au Yémen et l'amplification des distributions de fournitures des programmes aux établissements de santé au Soudan. La hausse des charges observée dans la région Afrique de l'Ouest et Afrique centrale est principalement due à l'expansion des activités de prévention et de prise en charge de la violence basée sur le genre au Mali et à la distribution de matériel pour le recensement de la population et de l'habitat en Côte d'Ivoire.

20. Le modèle d'activité du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 introduit une classification chromatique en quatre quadrants (rouge, orange, jaune et rose) des pays ou territoires où le FNUAP est présent, sur la base de critères liés aux besoins et à la capacité de financement⁴. La répartition par quadrant des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel pour l'année 2020 est récapitulée dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5
Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par quadrant

	En millions de dollars des États-Unis			
	Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Charges afférentes aux pays	903,8	824,4	75	74,9
Rouge	584,3	536,2	48,5	48,7
Orange	97	94,9	8	8,6
Jaune	80,2	71,2	6,7	6,5
Rose	142,3	122,1	11,8	11,1
Interventions mondiales et régionales	37,7	38,4	3,1	3,5

³ Programme phare de l'organisation, UNFPA Supplies vise à soutenir 46 pays prioritaires ayant grandement besoin d'améliorer l'accès aux services de planification familiale et aux méthodes de contraception modernes. Les charges y afférentes sont déclarées dans les tableaux 4 et 5 en tant qu'« activités mondiales » et « autres activités mondiales », respectivement.

⁴ La liste de tous les pays ou territoires où le FNUAP est présent et leur classification conformément au modèle d'activité du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 figure à l'annexe 2.

	En millions de dollars des États-Unis			
	Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Interventions régionales	20,7	21,3	1,7	1,9
Interventions mondiales	17	17,1	1,4	1,6
Autres charges régionales et mondiales	264,2	237,6	21,9	21,6
Autres charges régionales	37,5	38,3	3,1	3,5
Autres charges mondiales	226,7	199,3	18,8	18,1
Total, programmes et budget institutionnel	1 205,7	1 100,4	100	100

21. Les charges dans tous les quadrants de pays ont augmenté en 2020 par rapport à 2019. La plus forte hausse, de 48,1 millions de dollars, a été enregistrée dans les pays du quadrant rouge (ceux présentant les besoins les plus urgents mais la plus faible capacité à assumer les coûts), ce qui démontre la volonté du FNUAP d'affecter les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Les pays du quadrant rose ont connu la deuxième plus forte augmentation en 2020, à hauteur de 20,2 millions de dollars : la Turquie et le Liban enregistrent les hausses les plus importantes, principalement dues à l'augmentation des distributions d'articles de dignité et de bien-être, d'équipements de protection individuelle et d'autres fournitures des programmes, notamment dans le cadre des opérations transfrontalières de la République arabe syrienne.

22. Les charges afférentes aux programmes qui ont été imputées aux ressources ordinaires dans 59 pays ou territoires relevant de la catégorie des pays les moins avancés ou des pays en développement sans littoral se sont élevées à 111,3 millions de dollars en 2020, soit 46,9 % de l'ensemble des charges afférentes aux programmes qui ont été imputées aux ressources ordinaires, un niveau proportionnellement comparable à celui de 2019 (47 % des charges afférentes aux programmes avaient été financées par des ressources ordinaires, soit 104,7 millions de dollars).

23. Les charges afférentes aux programmes imputées aux ressources ordinaires dans les petits États insulaires en développement s'élevaient à 13,1 millions de dollars en 2020, légèrement moins qu'en 2019 (13,7 millions). Toutefois, les charges afférentes aux programmes imputables aux autres ressources dans ce groupe de pays ont considérablement augmenté en 2020, pour atteindre 23,6 millions de dollars (16,7 millions en 2019).

24. Les mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19 ont contribué à une forte augmentation du portefeuille d'activités humanitaires du FNUAP. En 2020, 406,9 millions de dollars, soit 39,6 % du total des charges afférentes aux programmes, ont été consacrés à des interventions humanitaires. Sur ce montant, 199,5 millions et 137,3 millions de dollars (soit 49 % et 33,7 % respectivement) ont été engagés dans la fourniture d'informations et de services intégrés de santé sexuelle et reproductive, et dans la prévention et la lutte contre la violence basée sur le genre.

25. Le FNUAP continue de donner la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans les activités de ses programmes. En 2020, 705 millions de dollars, soit 68,6 % de l'ensemble des charges afférentes aux programmes, ont été consacrés à des activités ayant comme principal objectif l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes ou ayant contribué de façon significative à l'égalité des sexes (contre 634,9 millions de dollars, ou 68 %, en 2019).

26. Le FNUAP travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales nationales et internationales pour mettre en œuvre les activités des programmes de pays. La part des charges afférentes aux programmes qui ont été engagées par ces partenaires a augmenté en 2020, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, pour atteindre 385,4 millions de dollars ou 37,5 % (contre 348,2 millions et 37,3 % en 2019). Les activités mises en œuvre par l'intermédiaire d'autres organismes des Nations Unies ont également augmenté pour s'établir à 10,1 millions de dollars (6,3 millions en 2019). Cette augmentation a été rendue possible par une reprogrammation des fonds en amont afin d'améliorer l'efficacité des prestations dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et par des flexibilités intégrées aux processus suivis qui ont permis de gérer les plans de travail et de fournir des financements aux partenaires de mise en œuvre.

27. Le FNUAP a su relever les défis engendrés par la pandémie de COVID-19 avec habileté et volontarisme, en reprogrammant les ressources selon les besoins, en tirant parti des possibilités d'innovation et d'efficacité, notamment le déploiement d'applications pour soutenir les modalités de télétravail, et en intégrant des éléments de flexibilité dans les principaux domaines d'action. Le surcroît de travail induit par la riposte à la COVID-19 et les initiatives de réforme, notamment la collecte et la gestion du pourcentage de coordination inclus dans l'option administrée par l'agence, a été absorbé par les ressources administratives existantes grâce à l'adaptation des procédés opérationnels correspondants. Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021.

28. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent de manière plus détaillée les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par résultat, produit et quadrant du plan stratégique pour la période 2018-2021, ainsi que par région, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes. Le tableau 12 fournit quant à lui la répartition des charges de 2020 par pays ou territoire, et le tableau 13, la répartition des charges afférentes aux programmes qui ont été financées par des ressources ordinaires dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.

29. Le tableau 6 ci-dessous fournit la répartition de l'ensemble des charges par nature.

Tableau 6
Charges totales par nature

	En millions de dollars des États-			
	Unis		Pourcentage	
	2020	2019	2020	2019
Dépenses de personnel	320,7	303,7	26,1	26,8
Fournitures des programmes (produits de santé reproductive et autres)	261,4	174,7	21,3	15,5
Services contractuels et professionnels	269,9	247,6	22	21,9
Développement et formation des homologues	108,3	127,4	8,8	11,3
Fournitures, matériel et dépenses de fonctionnement	220,7	196,6	18	17,4
Déplacements	30	64,7	2,4	5,7
Autres charges générales ⁵	17,1	15,5	1,4	1,4
Total	1 228,1	1 130,2	100	100

30. La distribution de fournitures destinées aux programmes a joué un rôle central dans les activités des programmes du FNUAP pour faire face à la pandémie de COVID-19. En 2020, les charges afférentes aux fournitures des programmes (produits de santé reproductive et autres) achetées par le FNUAP ou ses partenaires de mise en œuvre en vue de leur distribution ultérieure jusqu'au « dernier kilomètre » (c'est-à-dire aux établissements et autres points d'accès des bénéficiaires) ont augmenté de 49,6 % pour atteindre 261,4 millions de dollars (contre 174,7 millions en 2019). Sur ce montant, 22,1 millions de dollars ont été consacrés à des équipements de protection individuelle.

31. Les fournitures, le matériel et les dépenses de fonctionnement ainsi que les services contractuels et professionnels ont augmenté de 12,3 % et 9 %, pour atteindre respectivement 220,7 millions et 269,9 millions de dollars (196,6 millions et 247,6 millions en 2019). Cela s'explique principalement par l'augmentation des charges afférentes aux équipements et services de technologies de l'information et de la communication, aux coûts logistiques et aux contrats de personnel passés par les partenaires de mise en œuvre pour assurer la prestation de services de santé sexuelle et reproductive et de services de prévention et de prise en charge de la violence basée sur le genre. Les charges afférentes au développement et à la formation des homologues ainsi qu'aux déplacements ont diminué de 15 % et 53,6 % pour atteindre respectivement 108,3 millions et 30 millions de dollars (127,4 millions et 64,7 millions en 2019) en raison des restrictions touchant la circulation ou les événements en personne

⁵ Comprend les coûts financiers, les dépréciations et amortissements, les pertes de valeur et autres charges.

qui ont été adoptées dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Les économies réalisées ont été reprogrammées pour financer des activités de prestation de services, comme expliqué ci-dessus.

C. Réserves et soldes des fonds

32. Au 31 décembre 2020, le montant des réserves et des soldes des fonds avait augmenté de 6,1 %, s'établissant à 1 520,1 millions de dollars (contre 1 432,8 millions en 2019). Le tableau 7 ci-dessous en donne le détail.

Tableau 7
Réserves et soldes des fonds

	En millions de dollars des États-Unis	
	2020	2019
Réserve opérationnelle	83,2	74,2
Réserve au titre de l'intervention humanitaire	5,5	5,5
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège	5	5
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservés à des fins particulières	73,2	70,1
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires et des autres ressources non réservés à des fins particulières		
Ressources ordinaires	139,2	73,3
Autres ressources	1 214	1 204,7
Total	1 520,1	1 432,8

33. La réserve opérationnelle, fixée à 20 % du montant annuel des contributions reçues au titre des ressources ordinaires, a progressé de 12,1 % pour atteindre 83,2 millions de dollars au 31 décembre 2020 (contre 74,2 millions en 2019), en raison de l'augmentation des contributions reçues au titre des ressources ordinaires en 2020.

34. La réserve au titre de l'intervention humanitaire⁶, qui fonctionne comme un fonds autorenouvelable, s'est maintenue au même niveau qu'en 2019, à 5,5 millions de dollars. Tout au long de 2020, elle a permis d'assurer le préfinancement d'activités humanitaires pour un montant total de 9,8 millions de dollars. La réserve au titre des bureaux et logements hors siège a été reconstituée à hauteur du montant de 5 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration.

35. Les soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservées à des fins particulières⁷ ont augmenté de 4,4 % en 2020 pour s'établir à 73,2 millions de dollars (70,1 millions en 2019), principalement en raison d'un excédent de 7,5 millions de dollars par rapport au budget de recouvrement des coûts placé sur un fonds distinct. Cet excédent est partiellement compensé par un prélèvement de 3 millions de dollars sur les fonds affectés aux services d'approvisionnement et par un déficit net de 1,1 million de dollars des produits par rapport aux charges sur le fonds de dotation privé.

36. Les ressources ordinaires non réservées à des fins particulières ont augmenté de 89,9 % pour atteindre 139,2 millions de dollars (73,3 millions en 2019) en raison de l'effet combiné de l'excédent annuel de 77,1 millions de dollars et de 23,7 millions de dollars de plus-value latente sur les placements du portefeuille de l'assurance maladie après la cessation de service. Ces bons résultats sont partiellement compensés par 25,2 millions de dollars de pertes actuarielles sur les passifs liés aux avantages postérieurs

⁶ Cette réserve a été créée par le Conseil d'administration afin de permettre le préfinancement des interventions de secours en situation d'urgence jusqu'à la réception des fonds prévus dans les accords signés avec les donateurs. La réserve est reconstituée à réception des fonds du donateur.

⁷ Les ressources ordinaires réservées à des fins particulières sont des fonds affectés par la direction à des fins spéciales qui ne sont pas disponibles pour le financement des programmes.

à l'emploi (en raison de la baisse des taux d'actualisation utilisés pour estimer les passifs) et par un transfert de 9,7 millions de dollars visant à augmenter ou reconstituer les réserves.

37. Le montant total des fonds disponibles pour le financement des programmes avait progressé de 52,5 % au 1^{er} janvier 2021 pour atteindre 161,3 millions de dollars (105,8 millions en 2020). Cette augmentation s'explique principalement par les contributions supplémentaires reçues au titre des ressources ordinaires à la fin de l'année, par une gestion financière prudente visant à assurer la continuité des opérations du FNUAP en cas d'éventuels problèmes de financement dans les années à venir et par les difficultés d'exécution des programmes et opérations prévus en raison de la pandémie. Le tableau 17 de l'annexe 1 fournit des précisions sur le montant des soldes des fonds disponibles pour le financement des programmes. Dans le cadre des mesures prises pour atténuer les risques liés aux tendances défavorables dues aux répercussions de la COVID-19, ces fonds seront progressivement libérés pour être dépensés dans les années à venir en tenant compte des dernières prévisions de produits.

38. Au 31 décembre 2020, le solde des fonds relevant des autres ressources non réservés à des fins particulières avait augmenté de 0,8 %, s'établissant à 1 214 millions de dollars (1 204,7 millions en 2019). Le solde des fonds inclut les ressources reçues pour la mise en œuvre des activités relatives aux programmes dans le cadre d'accords pluriannuels, ainsi que 416,9 millions de dollars de contributions à recevoir qui ne sont donc pas disponibles pour le financement des programmes (contre 384,3 millions de dollars en 2019).

D. Budget intégré

39. Dans ses décisions 2017/24, 2018/19 et 2020/7, le Conseil d'administration a approuvé le budget intégré du FNUAP pour 2018-2021 (DP/FPA/2017/10 et DP/FPA/2017/10/Corr.1), y compris la révision postérieure du budget (2018/FPA/2018/8 et DP/FPA/2018/8/Corr.1) et son examen à mi-parcours (DP/FPA/2020/5), conformément au plan stratégique couvrant la même période. Le budget intégré regroupe dans un seul cadre toutes les catégories de dépenses et tous les résultats du FNUAP.

40. Le tableau 14 de l'annexe 1 donne des informations sur l'utilisation effective des ressources pour l'ensemble du cycle du plan stratégique 2018-2021. Ce tableau présente les informations selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée, comme c'est le cas pour le budget.

41. Le tableau 15 de l'annexe 1 présente de manière plus détaillée les charges liées à la composante « budget institutionnel » du budget intégré.

E. Recouvrement des coûts

42. Dans sa décision 2013/9, le Conseil d'administration s'est accordé sur un taux général et harmonisé de recouvrement des coûts pour les contributions au titre des autres ressources fixé à 8,0 %, ainsi que sur une structure différenciée de recouvrement des coûts pour les fonds thématiques d'affectation spéciale, la participation des gouvernements aux coûts, la coopération Sud-Sud, les contributions du secteur privé et les accords de legs. La Directrice exécutive du FNUAP s'est vue accorder le droit de ne pas appliquer ce taux de recouvrement au cas par cas.

43. Dans sa décision 2020/12, le Conseil d'administration a approuvé la politique globale conjointe de recouvrement des coûts (DP/FPA-ICEF-UNW/2020/1), y compris les catégories de coûts, la méthodologie et les taux, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2022. Par ailleurs, il a demandé au FNUAP de rendre compte des progrès de l'application de la politique, en présentant les incidences financières des taux différenciés harmonisés et des dérogations accordées, les taux effectifs de recouvrement et les montants des coûts recouverts qui en résultent, ainsi qu'une liste détaillée de chaque dérogation ou réduction précisant le nom du donateur et du programme, la contribution totale, le taux de recouvrement des coûts appliqué et le montant correspondant à la dérogation ou réduction. Le présent chapitre et l'annexe 3 qui l'accompagne répondent à cette demande.

44. Le tableau 8 ci-dessus récapitule les incidences financières de l'application des taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées pour l'exercice 2020.

Tableau 8
Incidences financières de l'application des taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées

	En milliers de dollars des États-Unis			Pourcentage
	<i>Recouvrement effectif des coûts</i>	<i>Recouvrement des coûts au taux harmonisé de 8 %</i>	<i>Différence</i>	<i>Taux de recouvrement des coûts effectivement appliqué en 2020</i>
Fonds thématiques d'affectation spéciale ⁸	13 213	15 100	1 887	7
Accords-cadres ⁹	16 239	18 561	2 322	7
Taux préférentiels (contributions des gouvernements aux programmes, coopération Sud-Sud et triangulaire)	2 428	3 885	1 457	5
Accords de legs	12	14	2	7
Accords multilatéraux prévoyant des taux de recouvrement des coûts réduits ¹⁰	1 753	2 042	289	6,9
Dérogations	686	951	265	5,8
Total	34 331	40 553	6 222	

45. Les informations comparatives sur les taux de recouvrement des coûts effectivement appliqués au cours des trois dernières années du cycle actuel du plan stratégique et du budget intégré sont résumées dans le tableau 9 ci-dessous :

Tableau 9
Taux de recouvrement des coûts effectivement appliqué en 2018-2020

	2018	2019	2020	2018-2020 (moyenne pondérée)
FNUAP	7,26 %	7,25 %	7,22 %	7,24 %

46. En 2020, le FNUAP n'a accordé que trois dérogations, soit autant qu'en 2019 (deux avec des taux de recouvrement des coûts réduits de 7 % et une avec un taux de recouvrement des coûts réduit de 5 %). En conséquence, les charges afférentes aux recouvrements des coûts ont été inférieures de 0,2 million de dollars à celles qui auraient été obtenues au taux standard de 0,8 %. Par ailleurs, l'application des dérogations accordées les années précédentes a conduit à des recouvrements des coûts inférieurs de 0,1 million de dollars au montant qui aurait été dû sans les dérogations.

47. L'annexe 3 fournit les justificatifs de toutes les nouvelles dérogations et présente de manière détaillée les incidences financières des taux de recouvrement des coûts différenciés et des dérogations appliquées en 2020.

⁸ Les fonds thématiques d'affectation spéciale sont un ensemble de contributions thématiques faites par une organisation à un mécanisme de financement propre à une entité, dont l'objectif est de favoriser l'obtention de résultats de haut niveau dans le cadre d'un plan stratégique. Ces fonds sont administrés par le FNUAP.

⁹ Les accords-cadres sont des accords de plus large portée conclus conjointement entre un ou plusieurs organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux ou multilatéraux.

¹⁰ Les accords multilatéraux prévoyant des taux de recouvrement des coûts réduits sont des accords prévoyant le transfert au FNUAP de ressources d'autres organismes des Nations Unies, à partir de financements prévoyant des taux de recouvrement inférieurs. Le transfert de ces taux inférieurs au FNUAP a force obligatoire pour les organismes des Nations Unies concernés. Depuis 2019, ces modalités sont présentées séparément des autres catégories de taux de recouvrement des coûts différenciés, compte tenu du fait que les taux réduits ne résultent pas de décisions prises par le FNUAP.

III. Ressources ordinaires

48. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des produits, des charges et de l'excédent relatifs aux ressources ordinaires pour 2020 et 2019.

Tableau 10
Produits, charges et excédent pour l'année – ressources ordinaires

	En millions de dollars des États-Unis	
	2020	2019
Produits		
Contributions (montants bruts)	416,8	373,5
Autres produits	88,9	90,4
Montant total des produits	505,7	463,9
Charges		
Charges afférentes aux programmes	237,4	222,7
Programmes de pays et autres activités relatives aux programmes (hors Fonds d'urgence)	191,6	178
Fonds d'urgence	8,1	6,3
Interventions mondiales et régionales	37,7	38,4
Charges afférentes au budget institutionnel	177,7	166,6
Charges afférentes au budget institutionnel	177,7	166,6
Charges relevant du siège	15,5	29
Assurance maladie après la cessation de service et autres charges relatives aux avantages postérieurs à l'emploi imputées sur les ressources du siège	7,8	19,7
Autres charges relevant du siège	7,7	9,3
Total des charges	430,6	418,3
Excédent de l'année	75,1	45,6

49. Comme cela a été expliqué plus haut, la hausse du montant brut des contributions reçues au titre des ressources ordinaires résulte de l'augmentation des contributions de plusieurs États membres, partiellement compensée par l'effet de taux de change défavorables sur les contributions de deux donateurs majeurs. Le tableau 16 de l'annexe 1 présente la liste des contributions au titre des ressources ordinaires d'un montant supérieur à 1 million de dollars.

50. La baisse de 1,7 % des autres produits, qui s'établissent à 88,9 millions de dollars (90,4 millions en 2019), est principalement due à une diminution des produits générés par le portefeuille du fonds de roulement, à la suite de la baisse des taux d'intérêt perçus en 2020 par rapport à 2019, partiellement compensée par l'augmentation des frais de recouvrement des coûts.

51. En 2020, le montant total des charges afférentes aux ressources ordinaires a augmenté de 2,9 % pour s'établir à 430,6 millions de dollars (418,3 millions en 2019), en raison principalement de la hausse des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, partiellement compensée par une réduction des frais de siège.

52. Les charges afférentes aux programmes ont augmenté de 6,6 % pour atteindre 237,4 millions de dollars en 2020 (222,7 millions en 2019), principalement en raison de l'affectation de fonds supplémentaires aux activités de riposte à la COVID-19, telles que la distribution de fournitures relatives aux programmes (produits de santé reproductive et autres), y compris des équipements de protection individuelle, pour un montant de 24,8 millions de dollars (4,1 millions en 2019)¹¹.

¹¹ Y compris les fournitures des programmes achetées par les partenaires de mise en œuvre du FNUAP.

53. Les charges afférentes au budget institutionnel ont augmenté de 6,7 % pour atteindre 177,7 millions de dollars en 2020 (166,6 millions en 2019), essentiellement en raison de l'augmentation des dépenses de personnel et de la hausse des charges liées aux initiatives de transformation des technologies de l'information et de la communication, notamment la mise à jour de la plateforme de planification des ressources du siège. L'augmentation des dépenses de personnel est imputable à une hausse des charges salariales par rapport au budget institutionnel et à une augmentation des charges salariales relatives aux coûts des prestations d'assurance maladie après la cessation de service à compter du 1^{er} janvier 2020, à la suite de l'approbation de l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021.

54. Les charges relevant du siège ont diminué de 46,6 % pour s'établir à 15,5 millions de dollars (29 millions en 2019), en raison principalement de la part plus élevée des coûts d'assurance maladie après la cessation de service recouverts par les charges salariales.

55. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent la répartition des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, imputées aux ressources ordinaires, par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021, ainsi que par quadrant, type d'assistance, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes.

IV. Autres ressources

56. Les autres ressources sont composées de fonds d'affectation spéciale et de fonds spéciaux. Les fonds d'affectation spéciale comprennent notamment les fonds thématiques, les fonds de financement commun¹² et transferts interinstitutions des Nations Unies, et d'autres fonds de cofinancement. Les fonds spéciaux comprennent notamment les fonds du Programme des administrateurs auxiliaires, des services d'approvisionnement et autres.

57. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des produits, des charges et de l'excédent relatifs aux autres ressources pour 2020 et 2019.

Tableau 11
Produits, charges et excédent pour l'année – autres ressources

	En millions de dollars des États-Unis	
	2020	2019
Produits		
Contributions (montants bruts)	850,9	996,7
À déduire : remboursements à des donateurs	(6,2)	(7,9)
À déduire : coûts indirects	(58,5)	(52,9)
À déduire : provisions pour contributions à recevoir douteuses.	0,4	(5,6)
Autres produits	24,6	15
Montant total des produits	811,2	945,3
Charges		
Charges afférentes aux programmes	790,6	711,1
Fonds d'affectation spéciale	848,7	763,4
À déduire : coûts indirects	(58,1)	(52,3)
Charges relevant du siège	6,9	0,8
Fonds spéciaux	7,3	1,4
À déduire : coûts indirects	(0,4)	(0,6)

¹² Les fonds de financement commun des Nations Unies désignent un ensemble de contributions qui sont versées à un mécanisme de financement regroupant plusieurs entités et qui ne sont pas réservées à une entité spécifique des Nations Unies. Ces fonds, gérés par des administrateurs de fonds des Nations Unies et affectés par le biais d'un mécanisme de gouvernance supervisé par les Nations Unies, visent à soutenir des actions spécialement consacrées au développement durable des pays de programme et centrées sur les effets à long terme.

	En millions de dollars des États-Unis	
	2020	2019
Total des charges	797,5	711,9
Excédent de l'année	13,7	233,4

58. En 2020, le montant total des produits relevant des autres ressources a baissé de 14,2 % pour s'établir à 811,2 millions de dollars (945,3 millions en 2019), principalement en raison de la diminution du montant brut des contributions au titre de la plupart des types de sources de financement, y compris les accords bilatéraux avec les pays de l'OCDE/CAD, les accords avec les gouvernements des programmes et les fonds thématiques. Toutefois, les contributions reçues au titre des fonds communs et des transferts interinstitutions des Nations Unies ont augmenté de 9,4 millions de dollars et demeurent les principales sources d'autres ressources pour la troisième année consécutive.

59. Les autres produits ont progressé de 64 % pour atteindre 24,6 millions de dollars (15 millions en 2019), principalement en raison des gains de change sur les contributions à recevoir.

60. Le montant total des charges imputées aux autres ressources en 2020 a augmenté de 12 % pour s'établir à 797,5 millions de dollars (711,9 millions en 2019). Le montant annuel des produits a dépassé celui des charges en 2020 comme en 2019, principalement en raison de décalages temporels entre la comptabilisation des produits et des charges. La plupart des produits sont en effet enregistrés à la signature d'accords contraignants avec les donateurs, tandis que les charges sont prises en compte au moment où elles sont encourues, c'est-à-dire lors de la fourniture des biens et services concernés¹³.

61. Une grande partie de la hausse des charges afférentes aux programmes peut être imputée à l'augmentation des distributions de fournitures relatives aux programmes (produits de santé reproductive et autres), qui se sont élevées à 235,2 millions de dollars en 2020 (contre 175,4 millions en 2019)¹⁴.

62. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent la répartition des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021, ainsi que par quadrant, type d'assistance, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes.

V. Encaisse et placements

63. Au 31 décembre 2020, le montant de l'encaisse et des placements détenus par le FNUAP avait augmenté de 75,6 millions et s'élevait à 1 513,7 millions de dollars (1 438,1 millions en 2019), une situation qui s'explique principalement par le fait que les contributions reçues ont été supérieures aux charges payées. Cet excédent a essentiellement été affecté à la trésorerie, en raison des faibles taux de rendement des placements à court et à long terme à la fin de 2020.

64. Sur le total des placements, 524,8 millions sont réservés à des fins particulières (455,1 millions en 2019). Ainsi, 93,7 millions de dollars ont été affectés aux réserves (voir plus haut, Section C. Réserves et soldes des fonds), 364,5 millions au financement de la dette liée aux avantages du personnel, 33,7 millions au remboursement du capital d'un fonds de dotation privé, tandis que 32,9 millions restent détenus par le FNUAP en sa qualité d'agent d'administration des programmes conjoints.

65. Le FNUAP maintient ses investissements dans deux portefeuilles distincts. Le portefeuille du fonds de roulement, destiné à couvrir les besoins du FNUAP en matière de fonds de roulement et géré par le Programme des Nations Unies pour le développement en vertu d'un accord de prestation de services, se compose exclusivement des titres à revenu fixe de qualité supérieure et facilement négociables dont les échéances concordent avec les besoins de liquidité du FNUAP. Au 31 décembre 2020, la valeur de ce

¹³ La Note 2 relative aux états financiers du FNUAP présente un résumé des méthodes comptables appliquées par le FNUAP.

¹⁴ Y compris les fournitures des programmes achetées par les partenaires de mise en œuvre du FNUAP.

portefeuille, évaluée au coût amorti, était estimée à 1 190,9 millions de dollars (contre 1 162,3 millions en 2019), son rendement moyen sur l'année étant de 1,32 % (contre 2,39 % en 2019).

66. Un portefeuille distinct, créé conjointement en 2016 avec d'autres organismes des Nations Unies et géré par deux gestionnaires de portefeuille indépendants, investit les ressources affectées au financement de prestations d'assurance maladie après la cessation de service dans des instruments financiers diversifiés et à meilleur rendement, de composition similaire aux investissements détenus par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui se composent essentiellement de titres à revenu fixe et d'actions. Depuis sa création, le FNUAP a transféré 195 millions de dollars vers ce portefeuille, portant ainsi la juste valeur de ce dernier à 283,6 millions au 31 décembre 2020 (248,4 millions en 2019), générant des taux annuels de rendement compris entre 12,14 % et 14,67 % en 2020 (18,65 % et 19,33 % en 2019).

VI. Autres actifs et passifs

67. La valeur totale des stocks de fournitures relatives aux programmes (produits de santé reproductive et autres) destinés à être livrés aux partenaires et distribués à des bénéficiaires ou vendus à des tiers est en hausse pour la troisième année consécutive. Avec une augmentation de 22,1 millions de dollars, la valeur de ces stocks s'établissait ainsi au 31 décembre 2020 à 92,3 millions de dollars (70,2 millions en 2019). Cette augmentation s'explique par l'effet combiné d'une hausse de 45,4 % des acquisitions de fournitures destinées aux programmes entre 2019 et 2020 et de perturbations des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale ayant entraîné des retards dans certaines expéditions.

68. Les contributions à recevoir ont augmenté de 32,5 millions, pour atteindre 417 millions de dollars au 31 décembre 2020 (384,5 millions en 2019), principalement en raison d'une augmentation des contributions au titre des fonds thématiques d'affectation spéciale à recouvrer en 2021 ou après. Le montant brut des contributions à recevoir échues au 31 décembre 2020 a augmenté pour s'élever à 16,7 millions de dollars (13,1 millions en 2019). Le FNUAP a soigneusement examiné le recouvrement de ces contributions à recevoir et créé des provisions d'un montant de 6 millions de dollars pour toutes les contributions à recevoir dont la collecte a été jugée douteuse (contre 6,5 millions de dollars en 2019).

69. La réduction du financement annoncée par un donateur majeur au début de 2021 peut avoir une incidence sur le recouvrement des montants engagés dans le cadre des accords de contribution existants. À l'heure actuelle, le FNUAP n'est pas en mesure d'évaluer avec certitude les incidences de cet élément. Il continuera de surveiller la situation en 2021 et ajustera son estimation des contributions à recevoir dès que des informations complémentaires seront disponibles.

70. Au 31 décembre 2020, l'encours total des avances sur le fonds d'exploitation à valoir en fin d'année a augmenté de 11,5 millions de dollars, s'établissant à 17,8 millions de dollars (6,3 millions en 2019), principalement en raison d'une flexibilité accrue qui permet de reconduire l'encours des avances dues en fin d'année pour financer des activités à mettre en œuvre l'année suivante.

71. La valeur des paiements anticipés et autres éléments d'actifs a augmenté de 3,9 millions, atteignant ainsi 16,7 millions de dollars au 31 décembre 2020 (contre 12,8 millions en 2019). Cette hausse est essentiellement due à la multiplication des demandes de paiements anticipés des fournisseurs lors de l'achat d'équipements de protection individuelle contre la COVID-19, ainsi qu'aux paiements versés à d'autres organismes des Nations Unies en prévision de services à fournir en 2021.

72. Au 31 décembre 2020, les dettes et charges à payer avaient baissé de 5,9 millions de dollars et s'établissaient à 136,2 millions de dollars (contre 142,1 millions en 2019), en raison principalement de la baisse des avances provenant d'achats effectués par des tiers et du solde interfonds dû au Programme des Nations Unies pour le développement.

73. Le montant des autres passifs et produits comptabilisés d'avance a augmenté de 10,4 millions de dollars. Au 31 décembre 2020, ce montant s'établissait ainsi à 32,8 millions de dollars (22,4 millions en 2019), essentiellement du fait de l'augmentation des contributions reçues ou comptabilisées d'avance au titre des autres ressources qui ne répondent pas encore aux critères de comptabilisation.

74. Le montant des passifs liés aux prestations versées au personnel a augmenté de 56,6 millions, s'établissant à 426,9 millions de dollars (370,3 millions en 2019), ce qui s'explique principalement par une augmentation de 8,8 millions de dollars des passifs liés aux congés annuels et aux congés dans les foyers, due à la baisse des niveaux d'utilisation des congés en 2020, et par une perte actuarielle de 24,4 millions de dollars causée par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour estimer les passifs liés à l'assurance maladie après la cessation de service (3,13 % en 2020, contre 3,61 % en 2019), auxquelles s'ajoute la comptabilisation des 28,1 millions de dollars du coût afférent aux services et aux intérêts courus en 2020.

75. La part non financée des passifs liés aux prestations versées au personnel a baissé de 1,9 million de dollars pour s'établir à 62,4 millions de dollars (64,3 millions en 2019), en raison de l'augmentation susmentionnée de 56,6 millions de dollars de l'ensemble des passifs, compensée par une progression de 58,5 millions de dollars du financement des engagements en 2020. Les ressources cumulées mises en réserve pour financer les passifs ont augmenté pour atteindre 364,5 millions de dollars, couvrant 85,4 % du montant total des passifs au 31 décembre 2020 (contre 306 millions ou 82,6 % en 2019). Ce ratio élevé de financement des passifs liés aux prestations versées au personnel est principalement imputable à l'augmentation des charges salariales relatives aux prestations d'assurance maladie après la cessation de service et aux bons résultats des placements de portefeuille au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.

VII. Conclusion

76. Malgré les difficultés causées par la COVID-19, le FNUAP a clôturé l'année 2020 en bonne santé financière grâce au soutien continu de ses donateurs et à de saines pratiques de gestion financière, y compris des procédures et contrôles destinés à veiller à ce que les dépenses restent dans la limite des ressources financières disponibles. Les perspectives pour 2021 restent difficiles à prévoir, les futurs flux de produits dépendant fortement des avancées mondiales de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et de l'ampleur du ralentissement économique qu'elle provoque. Dans ce contexte, l'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires, est essentiel pour permettre au FNUAP de soutenir ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.